

Le parc Théodore-Monod

Situé au bas de la rue Gambetta, le parc Théodore-Monod comprend deux hectares de verdure aux ambiances variées, en lieu et place d'une ancienne caserne. Sa grande cascade, tapissée de pierre, offre un bel effet de vague.

Page modifiée le mardi 27 juillet 2021 • Données Ville du Mans

Attraits



© Ville du Mans

Le parc Théodore-Monod est le paradis des enfants, mais aussi celui des amoureux ou des débatteurs, avec ses petits espaces intimes pour discuter ou ses **perspectives propices à la contemplation**.

Quelque 21000 vivaces de 90 variétés différentes s'épanouissent dans ce jardin de charme. Les visiteurs peuvent flâner sous une pergola couverte d'une quarantaine de variétés de roses.

Très présente, l'eau apporte lumière et couleur grâce à **quatre bassins**, qui hébergent de calmes nénuphars et de joyeux poissons. Quand il fait chaud, les mouflets s'éclaboussent sur l'esplanade et ses jets d'eau. Au fond, une **grande cascade** tapissée de pierres offre un bel effet de vagues sur 10 mètres.

COUP DE CŒUR

L'un des pavillons de l'entrée abrite régulièrement des expositions. N'hésitez pas à jouer les curieux avant de quitter les lieux.

Équipements

Vous trouverez dans ce parc urbain des jeux pour les enfants de 3 à 6 ans.

Pour votre confort, des sanitaires sont à votre disposition au sein de l'un des pavillons de l'entrée principale.



© Ville du Mans

L'entrée principale se trouve place du 117^e-RI, dans le prolongement de la rue Gambetta. Quatre autres entrées sont situées avenue Paul-Chantrel, avenue Rubillard, rue Théodore-Monod et rue Marceau. Le tramway vous dépose pile devant l'un de ces accès.

Vous pouvez [localiser le site sur une carte](#). Les différentes entrées y sont indiquées par une **flèche orange**.

Horaires

Le parc ouvre au public, **tous les jours** de l'année, à 9 h. L'heure de fermeture varie selon les périodes suivantes.

18 h 50	Du 16 mars au 15 mai
19 h 50	Du 16 mai au 15 septembre
18 h 50	Du 16 septembre au 15 novembre
17 h 50	Du 16 novembre au 15 mars

Le parc peut être **ponctuellement fermé**, en partie ou en totalité, pour nécessités de service ou en cas d'importantes intempéries.

Règlement

L'accès aux pelouses est toléré, sauf indication contraire. Même tenus en laisse, les chiens ne sont pas admis au sein du jardin.

Pour en savoir plus sur les autorisations et interdictions, nous vous invitons à consulter le règlement complet.



63

jets d'eau

C'est le nombre de geysers, de quelques centimètres à cinq mètres, qui composent le Jardin des eaux, où les enfants viennent patauger l'été.

Histoire



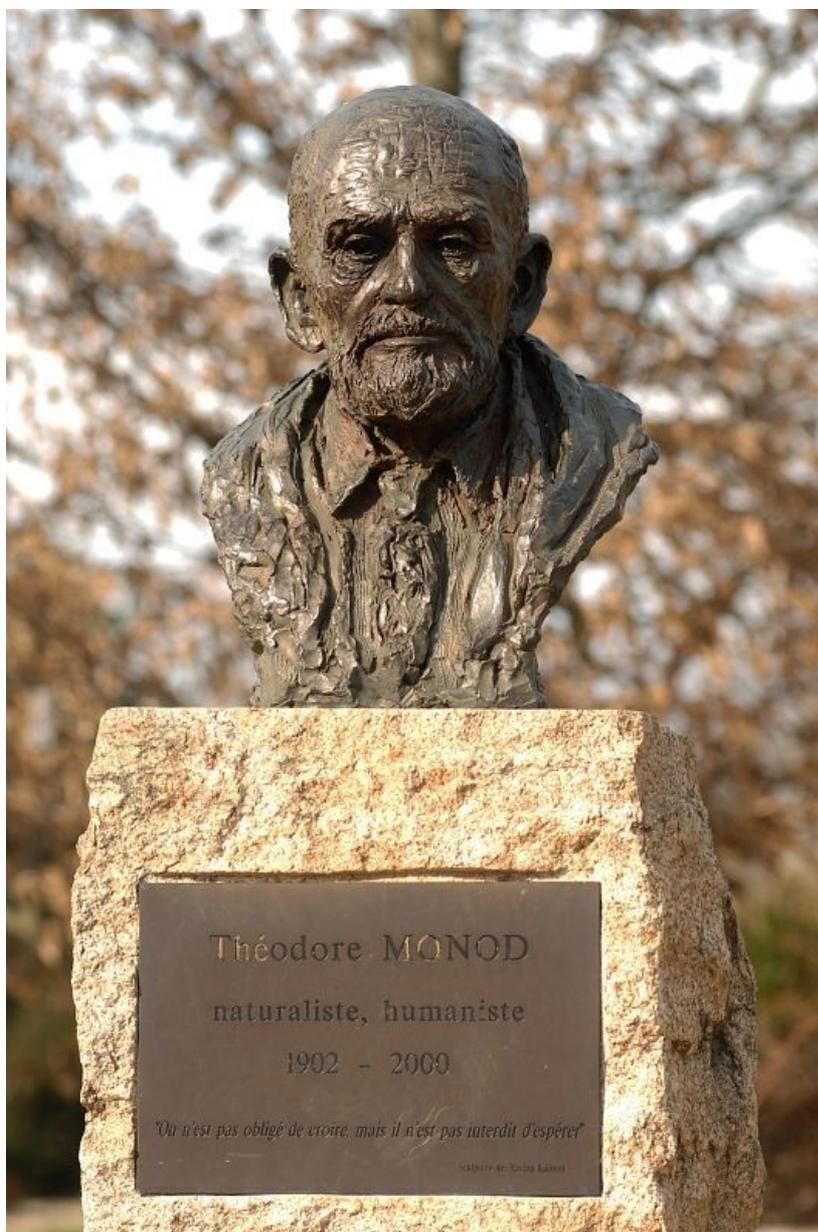
© Ville du Mans

Quel est ce grand bâtiment qui longe le parc ? Un vestige de l'**ancienne caserne** Chanzy, édifée entre 1875 et 1878. Elle a abrité les 117^e et 104^e régiments d'infanterie jusque dans les années 1990.

Après l'abandon du site par l'Armée, la Ville du Mans a racheté quatre hectares du domaine pour y installer ce jardin contemporain. L'ensemble des bâtiments de l'ancienne caserne a donc été démoli, sauf celui-ci, réhabilité pour la création de logements.

Également conservés, les deux pavillons de garde témoignent de l'**architecture militaire** du XIX^e siècle.

Hommage



© Ville du Mans

Théodore Monod est un **savant-naturaliste et explorateur** français, qui a vécu de 1902 à 2000. Il a décrit la géologie, la flore et la faune de la partie la plus désertique du Sahara.

Marcheur du désert, chercheur d'absolu, il était aussi **penseur et humaniste**. Théodore Monod est l'auteur de milliers de publications scientifiques et d'une vingtaine d'ouvrages littéraires.